

mon honorable ami le sait fort bien. Il ne saurait être question d'égarer qui que ce soit volontairement. Nous ne pouvons fournir de chiffres précis, et c'est pourquoi il était impossible de répondre aux questions, dans la forme qui leur était donnée.

**L'hon. M. Churchill:** Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Si le ministre ne voit pas d'objection à publier que les Russes possèdent environ 400 sous-marins océaniques, pourquoi ne permet-il pas de publier de chiffres se rapportant aux bombardiers qui peuvent attaquer notre continent?

**L'hon. M. Hellyer:** Comme je l'ai déjà dit, il ne pourrait s'agir que de chiffres approximatifs, comme dans le cas des sous-marins soviétiques.

(Plus tard)

**M. Andrew Brewin (Greenwood):** Monsieur l'Orateur, la question que j'avais l'intention de poser s'adressait au ministre de la Défense et découlait de la question de privilège posée par le député de Winnipeg-Sud-Centre. Si le renseignement approximatif demandé par le député de Burnaby-Coquitlam à propos des bombardiers soviétiques n'est pas secret, le ministre de la Défense peut-il nous dire pourquoi ce renseignement n'a pu être fourni en réponse à la question inscrite au *Feuilleton*?

**L'hon. M. Hellyer:** On ne demandait pas un renseignement approximatif, monsieur l'Orateur.

**M. Brewin:** Question supplémentaire: étant donné qu'on demandait des chiffres estimatifs, le ministre nous dirait-il quelle différence il y a entre des chiffres approximatifs et estimatifs?

**L'hon. M. Hellyer:** Oui: les estimations qu'on demandait sont très exactes.

**M. Peters:** C'est la seule chose qui le soit dans ce ministère.

### LES RELATIONS AU SEIN DU COMMONWEALTH

LA MALAISIE—INTERPELLATION AU SUJET DE LA  
RECONNAISSANCE OFFICIELLE PAR  
LE CANADA

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Heath Macquarrie (Queens):** Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Elle ne porte pas sur le fleuve Columbia, mais je crois que c'est une question tout aussi importante. Il s'agit de la constitution de la Fédération malaise qui est accueillie favorablement par les Canadiens et les citoyens du Commonwealth en général. Le ministre pourrait-il nous dire si le gouvernement a pris

officiellement connaissance de cet heureux événement et s'il a l'intention de prendre des mesures en vue d'établir des relations diplomatiques avec ce nouveau pays important?

**L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, en ce qui concerne la dernière partie de la question, cette affaire devra, bien entendu, être examinée en fonction de la date à laquelle la Fédération est censée être constituée, soit le 31 août.

### LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES ÉTATS-UNIS AURAIENT GELÉ LES AVOIRS  
CUBAINS

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. H. A. Olson (Medicine-Hat):** Mardi dernier, monsieur l'Orateur, j'ai posé au secrétaire d'État aux Affaires extérieures une question concernant les nouveaux règlements adoptés par les États-Unis sur le commerce et les avoirs cubains. Je pense que sa réponse d'aujourd'hui me dira si une question de privilège entre en jeu. A ce moment-là, le ministre avait dit que le gouvernement étudiait ces règlements, mais dans les journaux de ce matin, je lis un article qui prétend refléter la ligne de conduite officielle du gouvernement.

Pourrait-il répondre maintenant à la question que je lui ai posée mardi dernier au sujet des nouveaux règlements des États-Unis concernant le commerce et les avoirs cubains? En réponse à ma question de mardi, je le répète, il nous a dit que le gouvernement examinait ces nouveaux règlements pour voir s'ils étaient préjudiciables à des intérêts canadiens.

**L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Je remercie mon honorable ami de m'avoir prévenu de sa question. Je n'ai pas vu l'article dont il m'a parlé. Tout ce que je puis dire, c'est que nous n'avons encore adopté aucune ligne de conduite, car nous ne connaissons pas encore toutes les données du problème. Dès que nous aurons ces renseignements, nous déciderons quelle attitude nous devons adopter et la Chambre en sera informée comme il se doit.

**M. G. H. Aiken (Parry-Sound-Muskoka):** Une question supplémentaire. Y a-t-il quelque chose de changé dans l'attitude de l'ancien gouvernement à l'égard de Cuba? Ma question découle d'un article de la *Presse canadienne* publié dans plusieurs journaux ce matin.

**M. l'Orateur:** A l'ordre! Je ne vois aucune urgence dans cette question, à moins que le ministre ne désire y répondre.